



Le 20/12/2022



Compte-Rendu Rencontres Théobaldiennes du 10/12 Quartier de l'Érable

Élus :

- M. Vouriot, Maire de Saint-Thibault-des-Vignes
- M. Plumard, 1^{er} Maire Adjoint
- Mme Lefort, Adjointe au Maire

Élus Référents :

- **Mme Sabine Picard**
- M. Ludovic Pereira
- M. Ronald Dinal

Sujets abordés :

PROJETS ET RÉALISATIONS PRÉSENTÉS :

- Création d'une Halle des Sports
- Crèche

STATIONNEMENT

- Rue de la ferme
 - *Problèmes de stationnement et difficultés de circuler sur les trottoirs pour les piétons*
 - *Demande de marquage au sol à cheval sur le trottoir*
 - *Créer des stationnements en épi derrière l'école des compagnons pour éviter le stationnement des voitures des élèves. Un contact sera pris avec l'entreprise paysagiste.*
 - *La barrière de la résidence de « 1001 vies » est toujours ouverte : le bailleur doit changer une pièce pour que le badge fonctionne. Parking devant les maisons en contrebas toujours inondé : demande de réhabilitation du parking et nettoyage des bouches d'évacuation.*
- Rue du clos de l'érable
 - *Aux abords du collectif, dépôt d'ordures ménagères dans le renforcement : le nettoyage sera réalisé.*

VOIRIE

- Rue de la petite grille
 - o *Demande d'extinction des candélabres dans les venelles perpendiculaires à cette rue*
- Allée du Charron
 - o *Demande de réaménagement de la place. Envisagé pour 2023.*
 - o *Demande d'installation d'un miroir à l'intersection avec la rue de la petite grille. Une réflexion sera menée avec les riverains concernés sur l'utilité et l'emplacement de ce miroir.*
- Rue du forgeron
 - o *Entretien des haies : un courrier sera adressé par la mairie aux propriétaires concernés afin de leur rappeler leurs obligations. En parallèle, la mairie entretient le côté public dans la mesure du possible malgré que cela ne soit pas de sa compétence.*
- Rue du clos de l'érable
 - o *La vérification de l'état de la chaussée sera réalisée*

Pour toutes ces rues, l'ensemble des trottoirs sera vérifié. Les services techniques prioriseront les trottoirs à reprendre en priorité.

SECURITÉ

- Vitesse excessive des véhicules rue de la petite grille, rue de la plaine, rue de la grande grille et rue du clos de l'érable par les chauffeurs de bus
 - o *Propositions : une réflexion générale sera menée avec les référents habitants concernés et les riverains afin de trouver la meilleure solution envisagée (ralentisseurs, chicanes, plateau ralentisseur...)*
 - o *Rappel que la vitesse dans toute la commune est de 30 kmh, seule l'avenue st germain est à 50 kmh.*
- Intersections rue de la ferme et de la rue de la petite grille avec la rue du clos de l'érable
 - o *Une étude sera réalisée afin de réduire la dangerosité de ces deux intersections.*
- Rodéos rue du clos de l'érable et dans le quartier
 - o *La commune sollicite régulièrement les services de la Police Nationale*
- Installation de caméras de vidéo protection afin de limiter les délits et trafics
 - o *La commune s'inscrit dans une démarche d'installation de la vidéo protection. A cette fin, une délibération du Conseil Municipal a été prise dernièrement pour solliciter les subventions possibles. Dans un premier temps, cette installation sera positionnée sur des points clés du quartier.*

ENVIRONNEMENT

- Impact antenne 5G
 - o *Des mesures d'impact environnementales seront demandées afin de vérifier le respect des normes en vigueur dans les quartiers d'habitation. La commune reste vigilante afin de limiter l'installation de ces antennes par les opérateurs près des zones d'habitations.*

AUTRES

- Médecin :
 - *La commune a répondu à la demande des habitants et à la désertification médicale sur la commune en créant une Maison Médicale comprenant divers professionnels de santé rue de Torcy.*
- Fonctionnement du DAB (Distributeur Automatique de Billets)
 - *La mise en service est prévue très prochainement*

QUESTIONS @RT :

Les nombreuses questions d'ordre général posées via la boîte mail @rt ont toutes été prises en compte. Elles feront l'objet, soit d'une réponse personnalisée, soit elles seront intégrées dans le suivi des réalisations à venir. Pour les questions portant sur les cas particuliers, il sera fait un suivi individuel.

Le compte rendu ci-joint fait l'objet d'un envoi aux participants à la réunion ayant laissé leur adresse mail, ainsi qu'à ceux ayant écrit sur la boîte @rt.